



RECOMMANDATIONS TEMPORAIRES

Recommandations temporaires de l’OMS pour les réunions internationales auxquelles assistent des personnes en provenance de pays touchés par la maladie à virus Ebola

3 octobre 2014

© Organisation mondiale de la Santé 2014. Tous droits réservés.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d’une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l’objet d’un accord définitif.

L’Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l’interprétation et de l’utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l’Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Introduction

L'OMS a déclaré l'épidémie en cours de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest urgence de santé publique de portée internationale. La transmission de la maladie à travers les frontières nationales demeure un risque qui devrait être pris en compte lors de la planification de réunions internationales et de rassemblements de masse. Le Comité d'urgence du Règlement sanitaire international (RSI) a fait des recommandations temporaires visant à ce que tous les États **soient préparés à détecter les cas de maladie à virus Ebola, à enquêter sur ceux-ci et à les prendre en charge.**

Les présentes recommandations temporaires visent à aider **les organisateurs de réunions internationales auxquelles assistent des personnes en provenance de pays touchés par la maladie à virus Ebola¹ ainsi que des personnes s'étant rendues dans les pays touchés par la maladie au cours des trois semaines précédentes.**

La première partie est destinée aux organisateurs de réunions internationales et doit les aider à planifier et conduire en toute sécurité ces manifestations. La deuxième partie s'adresse aux autorités de santé publique qui interviennent directement dans l'appui à de telles réunions internationales.

Les présentes recommandations temporaires devraient être utilisées comme cadre général de référence et conjointement avec les publications de l'OMS concernant la prise en charge de la maladie à virus Ebola, qui peuvent être consultées à l'adresse <http://www.who.int/csr/disease/ebola/fr/>. Il est recommandé d'adapter le contenu du présent document en fonction de la situation de l'épidémie, qui évolue rapidement, des besoins locaux/régionaux, et des normes et pratiques en vigueur. On trouvera de plus amples informations sur l'alerte et l'action en cas de maladie transmissible dans le cadre de rassemblements de masse à l'adresse http://www.who.int/csr/mass_gatherings/en/.

PARTIE 1

Recommandations à l'intention des organisateurs de réunions internationales auxquelles assistent des personnes en provenance de pays touchés par la maladie à virus Ebola

L'importance pour la santé publique et les répercussions mondiales de cette épidémie de maladie à virus Ebola justifient un renforcement des mesures de préparation. En août 2014, l'OMS a publié des recommandations temporaires en vertu du RSI qui peuvent s'appliquer aux réunions internationales auxquelles assistent des personnes s'étant rendues récemment dans des pays touchés par la maladie à virus Ebola.²

Si le risque d'introduction et de transmission de la maladie à virus Ebola lors d'une réunion internationale est généralement **très faible**, les organisateurs de réunions internationales doivent envisager des mesures de préparation.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.

¹ Les organisateurs de réunions internationales dans des pays voisins des pays où il y a transmission de maladie à virus Ebola et des pays touchés par la maladie devront adapter l'évaluation du risque particulier effectuée pour la ou les réunions prévues en fonction du risque réel d'exposition à la maladie à virus Ebola. Par exemple, dans les pays touchés par la maladie, de nombreux rassemblements de masse ont été suspendus, réduits ou remis à plus tard.

² Le 8 août 2014, le Directeur général de l'OMS, se basant sur l'avis du Comité d'urgence du RSI, a déclaré l'épidémie de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest urgence de santé publique de portée internationale.

Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.³

Headline 1 headline 1 headline 1 headline 1 headline 1 headline 2 headline 2 headline 2

Subhead line (16pt font; 12pt spacing after)

Section head 1 (Arial 12 pt font; 8 pt spacing after)

Section head 2

Section heading

Sed ut perspiciatis unde omnis iste natus error sit voluptatem accusantium doloremque laudantium, totam rem aperiam, eaque ipsa quae ab illo inventore veritatis et quasi architecto beatae vitae dicta sunt explicabo. Nemo enim ipsam voluptatem quia voluptas sit aspernatur aut odit aut fugit, sed quia consequuntur magni dolores eos qui ratione voluptatem sequi nesciunt.

Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem. Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur? Quis autem vel eum iure reprehenderit qui in ea voluptate velit esse quam nihil molestiae consequatur, vel illum qui dolorem eum fugiat quo voluptas nulla pariatur?

Section head 3

Format for bullet points is below (4pt spacing after for line before bullet points):

- Bullet points; Arial 10pt; 4pt spacing after; Bullet position indent at 0cm, text position indent at 0.6cm
- Last bullet point; Arial 10pt; 8pt spacing after

Section head 4

Text box heading (inserted as a 1x1 table)

Type here with the same formatting style as in the body text. During an epidemic, these definitions may be changed to correspond to the local event.

Ebola case contacts

Any person exposed to a suspect, probable or confirmed case of Ebola in at least one of the following ways:

- has slept in the same household with a patient who has Ebola;
- has had direct physical contact with a patient (alive or dead) during the illness;
- has touched a patient's blood or body fluids during the illness;
- has touched a patient's clothes or linens;

³ Put the reference here